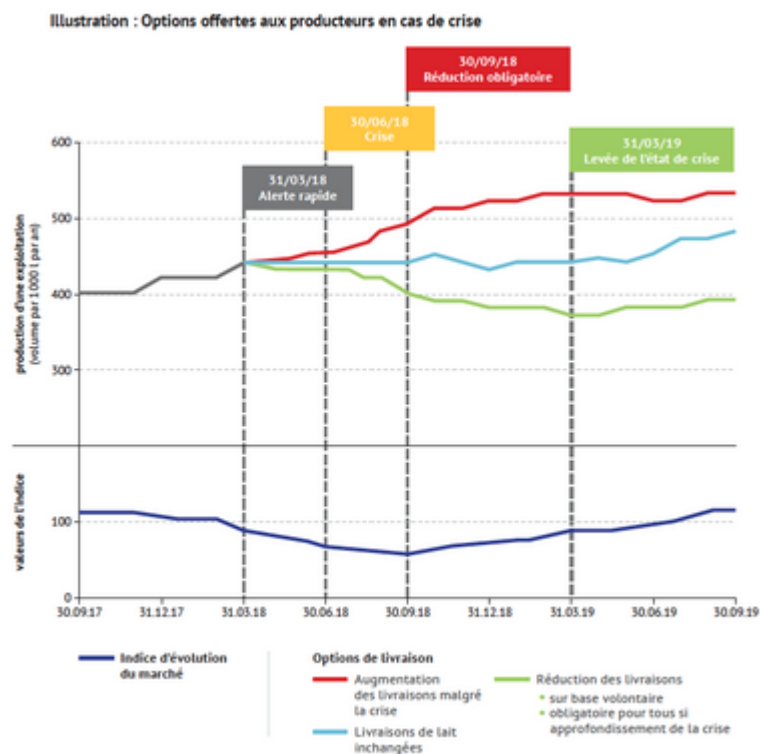


Programme de Responsabilisation face au Marché

Le Programme de Responsabilisation face au Marché



Dans le souci de pouvoir à l'avenir s'atteler, de façon appropriée et rapide, à la gestion des crises qui se profilent sur le marché du lait, il convient d'adopter des règlements complémentaires qui s'appliquent sur l'ensemble du territoire de l'UE. A cette fin, l'EMB et la BDM (Fédération allemande des éleveurs laitiers) ont élaboré un programme de responsabilisation face au marché (PRM).

Champ d'application du PRM

Le PRM est un programme pour le secteur laitier européen destiné à être appliqué lorsque le marché du lait est menacé de déséquilibre. Alliant des instruments de surveillance du marché et d'intervention réactive, le programme permet l'identification de crises imminentes. Un indice de marché est utilisé pour indiquer la stabilité du marché. Si l'indice est à 100 points, le marché est stable. S'il chute, un programme en 3 temps est activé pour réagir à cette instabilité.

1. Alerte rapide (chute de l'indice de 7,5 %)
2. Crise (chute de l'indice de 15 %)
3. Réduction obligatoire (chute de l'indice de 25 %)

Le Programme de Responsabilisation face au Marché (PRM)